

Tél : 01-60-43-88-50	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 14/10/2022 De 19H à 19h50
Courriel Ce.0770449v@ac-creteil.fr			
Directeur/trice	<input checked="" type="checkbox"/> Sophie Blot		
IEN ou son représentant	<input type="checkbox"/> Carole Ostan		
Enseignant(e)s de l'école	<input checked="" type="checkbox"/> Claire Pavaux <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Membres du RASED	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DDEN	<input type="checkbox"/> Jean-Michel Gras		
Parents élus	<input checked="" type="checkbox"/> Déborah GLEYZE <input type="checkbox"/> Aurélie LAVERGNE <input checked="" type="checkbox"/> Nydia DOUKHI <input type="checkbox"/> Marianne PASTOR	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Le maire ou son représentant	<input checked="" type="checkbox"/> Christine Gibert	<input type="checkbox"/> Laetitia Cortes	
Conseiller municipal	<input type="checkbox"/>		
Autres membres invités	<input type="checkbox"/> Laetitia Herse <input type="checkbox"/> Manuela Da Silva	<input checked="" type="checkbox"/> Fred Cry <input checked="" type="checkbox"/> Marie Louis	
Absent(es) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Absent(es) excusé(es) <input checked="" type="checkbox"/> Carole Ostan <input checked="" type="checkbox"/> Jean-Michel Gras <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

Président(e) de séance : Sophie Blot	Secrétaire de séance : Claire Pavaux
--------------------------------------	--------------------------------------

**ORDRE DU JOUR
du 1^{er} conseil d'école**

1. Présentation des membres du conseil d'école et des résultats des élections des parents d'élèves,
2. Organisation pédagogique de l'école : effectifs, classes, enseignants,
3. Vote du règlement intérieur de l'école (envoi au préalable),
4. Sécurité et hygiène : bilan de l'exercice incendie n°1
5. Présentation des orientations du projet d'école,
6. Activités périscolaires : garderie, cantine,
7. Coopérative,
8. Sorties et projets,
9. Dates et horaires des prochains conseils d'école,
10. Questions des parents (transmises au plus tard le mardi 11 octobre).

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

1) Présentation des membres du conseil d'école et des résultats des élections

- **L'équipe enseignante :**

Sophie BLOT
Claire SASSADY

- **La collectivité :**

Mme GIBERT (Maire de Lesches et Présidente du RPI),
Présentation de Mme CRY, Mme LOUIS (ATSEM),

- **Les élections des parents d'élèves**

La commission électorale s'est réunie le 9 septembre afin de préparer les élections des parents d'élèves pour l'année 2022/2023.

Les élections se sont déroulées exclusivement par correspondance, comme cela avait été fait les trois années précédentes (suite à la décision du conseil d'école extraordinaire du 20/09/2019).

Rappel des résultats :

82 inscrits
43 votants
2 blancs ou nuls
Donc nombre de suffrage exprimé : 41

- **Les parents d'élèves :**

Mme Déborah GLEYZE (titulaire)
Mme Aurélie LAVERGNE (titulaire)
Mme Nydia DOUKHI (suppléante)
Mme Marianne PASTOR (suppléant)

Pour rappel, les parents sont élus jusqu'à la tenue des prochaines élections, donc mi-octobre 2023.

2) Organisation pédagogique de l'école : effectifs, classes, enseignants

44 élèves au total répartis de la manière suivante :

- 10 PS
- 21 MS
- 13 GS

Donc un total de 44 élèves.

Répartition des classes :

- PS-MS= 23 élèves (10 PS, 13 MS) : Classe de Sophie Blot,
- MS-GS= 21 élèves (8 MS, 13 GS) : Classe de Claire Sassady,

3) Règlement intérieur

Le Règlement intérieur de l'école est **votée à l'unanimité par les membres du conseil d'école.**

Il sera consultable sur le site internet des deux mairies (Lesches et Jablines) et envoyé sur le cahier de liaison numérique.

La charte du parent accompagnateur n'est pas modifiée, elle est donc maintenue et **votée à l'unanimité par les membres du conseil d'école.**

RAPPEL : il est important de respecter les heures d'ouvertures de l'école, attention une fois les portes fermées, les parents seront contraints de déposer les enfants à 11h50.

4) Sécurité et hygiène :

- **Bilan de l'exercice incendie n°1 : 19/09/2022**

Les élèves sont regroupés dans le fond de la cour.

Le plan d'évacuation a été délivré par la mairie et accroché dans les deux classes et la cantine.

- **Exercices attentat-intrusion /mise en sureté**

- Deux exercices incendies seront réalisés dont 1 avant les vacances de la Toussaint,
- Un exercice de mise en sureté (PPMS) portera sur le thème de l'intrusion-attentat sera organisé en décembre, le scénario et la date retenue n'ont pas encore été communiqués,
- Un exercice de mise en sureté (PPMS) qui répondra aux problématiques locales (inondation, tempêtes....),

Nous sommes niveau « sécurité renforcée -Risque attentat, ce qui se traduit par :

- affichage de l'infographie « Vigipirate Sécurité renforcée risque attentat » à l'entrée des établissements scolaires,
- les contrôles de l'accès des personnes à l'entrée des établissements d'enseignement stricts et tout mouvement ou présence suspects à l'entrée ou aux abords doivent être effectués dans un délai via le 17,
- contrôle des sacs à l'entrée (systématique ou aléatoire) de toute personne pénétrant dans l'établissement (élèves comme adultes),
- contrôle et relevé d'identité des personnes extérieures de façon systématique,
- signaler aux forces de l'ordre tout individu, véhicule ou objet suspect aux abords de l'intérieur du site,
- éviter tout attroupement d'élèves ou d'adultes devant les établissements,

Protocole sanitaire :

Nous sommes au niveau socle :

Ainsi, les cours se déroulent en présence pour l'ensemble des niveaux. Les activités physiques et sportives peuvent se dérouler sans restriction. La limitation du brassage, des regroupements ou des réunions n'est pas requise. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels.

Le respect des gestes barrières demeurera également recommandé, en particulier :

- le lavage régulier des mains ou la mise à disposition de produits hydroalcooliques ;
- l'aération fréquente des locaux (10 minutes toutes les heures) ;
- le nettoyage des sols et des grandes surfaces une fois par jour et une désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées.

La conduite à tenir pour les cas confirmés est la même qu'en population générale. L'identification des cas contacts repose sur la responsabilité des élèves et des parents.

Travaux demandés par l'école à la mairie :

Nous remercions la mairie pour le remplacement du copieur qui permet de faire des copies couleurs.
Nous remercions également la mairie pour la proposition de don de matériel scolaire et nous remercions tout particulièrement Francis pour l'installation et le dépannage régulier effectué.

- des protections autour des poteaux du préau : devis réalisé pour des gros tapis à scratch
- Interphone vidéo au niveau du petit portail avec possibilité d'ouvrir à distance, (et portail qui se referme automatiquement). Un devis va être réalisé
- Pose de films occultants à défaut d'avoir les rideaux demandés afin d'assombrir la pièce en cas de spectacle ou protection contre le soleil. Un devis réalisé pour des stores

Est-il envisageable d'effectuer l'entrée et la sortie au niveau de la porte de la garderie ?

Réponse de la mairie : La garderie et l'école ne se mélangent pas. Chacun son entrée.

5) Présentation des orientations du projet d'école

Le projet d'école compte 3 orientations :

- Français (langage écrit et oral)
- Mathématiques
- Education physique et sportive

6) Activités périscolaires : garderie, cantine

Intervention de la mairie de Lesches : Gouter de la mairie mardi 22 novembre

7) Coopérative

Pour fonctionner, une école dispose de 2 types de financement :

- Le financement de la part de la RPI (fourniture, matériel : peinture, les feuilles...)
- La coopérative scolaire (qui dépend des dons des parents), permet d'acheter du petit matériel, de financer des interventions à l'école, des projets (élevage), des abonnements de livres.

Bilan de la coopérative scolaire 2021/2022

Recettes : 1 851,60€

Dépenses : 2 222,50€

Reste : 501,14€ (car reliquat des années précédentes)

Prévision pour 2022/2023

Recettes : (dons) : 710 € pour les 2 classes (à cela s'ajoute un don exceptionnel d'une famille de l'école de 500€), 1 210€ au total en comptant ce don exceptionnel, 945€ l'année dernière (en date du 10/10/2022)

Dépenses prévues :

- Inscription les Incorruptibles : **104,58€** (financé par la coopérative)
- Escape game sur le thème des émotions : **445€** (financé par la coopérative)

Nous remercions chaleureusement les parents, cette année encore, pour leur participation.

8) Sorties, projets et évènement

En Octobre :

Du 10 au 16 octobre : semaine du goût : aborder les différentes catégories d'aliments en vue de faire un petit déjeuner équilibré.

Novembre

22/11 : photo de classe et individuelle/fratrie

En décembre

5 décembre : spectacle de Noël : Le Noël de la forêt, (**633€** financé par le RPI)

13 décembre : Visite du Père-Noël + un concert avec un musicien (normalement car c'est du bénévolat)

En janvier : Galette et couronnes

En Février

09/02 : Escape game sur le thème des émotions (financement coopérative)

En avril

Semaine arc-en-ciel (du 3 au 7/04) : un thème couleur sera proposé pour les jours de la semaine (Rose pour lundi, bleu pour mardi, jeudi jaune, vendredi orange)

17/04 : Une mini Ferme vient à l'école (Tiligolo), on espère que ce sera un financement du RPI comme l'année dernière en lieu et place du bus. Pour cette année 2022-2023, les deux sorties souhaitées n'ont pas été possibles pour des raisons extérieures à notre volonté. **605€**

2ème ou 3ème trimestre :

Intervention musique (10 séances) : Dès la date connue, le projet sera finalisé le projet car il sera fait en lien avec notre thème sur les animaux. Cette intervention est financée par Marne et Gondoire et le RPI de Lesches-Jablins,

Juin

16/06 : Expo des travaux des élèves (collation avec les parents)

9) Dates et horaires des prochains conseils d'école

17/03/2023 : 2^{ème} Conseil d'école à 19h

16/06/2023 : 3^{ème} Conseil d'école à 19h

10) Questions des parents pour la mairie

- Pourrait-on envisager des délais de réservations et d'annulation plus courts qu'actuellement pour la garderie et la cantine ? (la veille)

Il n'est pas possible de réduire les délais de prévenance pour la cantine, du fait du prestataire et du travail engendré au niveau du personnel de la mairie.

Concernant la garderie, il est préférable d'inscrire, sachant que si l'enfant n'est pas présent, les parents ne sont pas facturés.

- Beaucoup d'interrogation sur la hausse récente des prix de cantine et de garderie a-t-on des éléments expliquant cette évolution ?

Répercussion des prix du prestataire, la hausse de l'électricité, de l'eau ...

- Si un enfant est malade, serait-il envisageable de récupérer son repas ?

Non ce n'est pas envisageable, en raison du respect de la chaîne du froid, grands plats sont non portionnables.